

- Ländern seit 1960. Hamburg 1975. (Mitteilungen des Instituts für Asienkunde 42.)
- : Malaysia. TROPENLAND IM WIDERSPIEL VON MENSCH UND NATUR. Stuttgart 1980.
- Ministry of Finance*: Malaysia. Economic Report 1982/83. Kuala Lumpur 1982.
- ONGKILI, J. P.: Modernization in East Malaysia 1960-1970. Kuala Lumpur und Singapur 1972.
- OOI, J. B.: Peninsular Malaysia. London und New York 1976.
- PARMER, J. N.: Colonial Labour Policy and Administration. A History of Labour in the Rubber Plantation Industry in Malaya 1910-1941. New York 1960.
- PELZER, K. J.: Die Arbeiterwanderungen in Südostasien. Hamburg 1935.
- : Planters against Peasants. In: Verhandl. Kon. Inst. voor Taal-, Land- en Volkenkunde 97. s'Gravenhage 1982.
- PURCAL, J. T.: Rice Economy. Employment and Income in Malaysia. Honolulu 1972.
- ROSTOCK, U.: West-Malaysia. Ein Entwicklungsland im Übergang. Tübingen 1977. (Tübinger Geographische Studien 70.)
- SENFTLEBEN, W.: Background to Agricultural Land Policy in Malaysia. Wiesbaden 1978. (Schriften des Instituts für Asienkunde 44.)
- Statistisches Bundesamt*: Länderkurzbericht. Malaysia 1982. Wiesbaden 1982.
- UHLIG, H.: Reisbausysteme und -ökotope in Südostasien. Geowissenschaftliche Methoden in der Reisbauforschung und die Ökosysteme des Überschwemmungsreisbaus. In: Erdkunde 37, 1983, S. 269-282.
- : Reisbauökosysteme mit künstlicher Bewässerung und mit pluvialer Wasserzufuhr. Java und analoge Typen im übrigen Südostasien. In: Erdkunde 38, 1984, S. 16-29.

LE PROBLÈME ALIMENTAIRE ET LA CRISE DE L'AGRICULTURE AU MAGHREB*)

Avec 7 figures et 5 tableaux

AHMED KASSAB

Zusammenfassung: Ernährungsprobleme und Landwirtschaftskrise im Maghreb

Die hohe Variabilität der Niederschläge im Maghreb bedingt eine hohe Variabilität der Ernteerträge. Daraus folgt immer wieder die Notwendigkeit zu hohen Agrarimporten, die etwa in Tunesien derzeit ein Drittel der Gesamtimporte ausmachen. So müssen zur Ernährung der ständig wachsenden Bevölkerungszahl gerade Grundnahrungsmittel wie Getreide eingeführt werden. Demgegenüber waren vor der Unabhängigkeit die Staaten des Maghreb in feuchten Jahren Getreideexporteure. Die Agrar-Handelsbilanz aller Maghrebstaaten ist heute defizitär. Dies liegt an einer Vernachlässigung staatlicher Investitionen in die Landwirtschaft seit der Unabhängigkeit. Die Investitionen wurden stattdessen in den Bergbau und die Industrie gelenkt. Private Investitionen in die Landwirtschaft sind durch die künstlich niedrig gehaltenen Agrarpreise entscheidend behindert worden. Negativ auf die Agrarstrukturen wirkte sich auch die rasche Aufgabe des Landes europäischer Kolonisten mit und nach der Unabhängigkeit aus. In deren Folge wurden Agrarreformen durchgeführt bzw. versucht, die zumindest zeitweise starke Einbrüche bei der Agrarproduktion zeitigten. Überdies ist aufgrund fehlender Investitionen und der Probleme der Agrarstruktur die technische Ausrüstung der Betriebe unterentwickelt. Mangelnde Düngung läßt zu große Flächen brach liegen. Die Möglichkeiten künstlicher Bewässerung sind bisher nur unzureichend ausgeschöpft worden.

Les trois Etats du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc) font partie de cet ensemble de pays qui constituent ce que les économistes appellent le Tiers-Monde. Les pays du Maghreb, en particulier, déploient depuis l'Indépendance des efforts méritoires pour «décoller», pour diversifier leur économie et

faire en sorte que celle-ci ne reste pas du type primaire, c'est-à-dire fondée essentiellement sur la production des denrées agricoles et des matières premières destinées en grande partie à l'exportation. Ces efforts ont eu pour conséquence un développement incontestable des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie, mais en contrepartie l'agriculture a connu une progression relativement lente, dans certains secteurs même une régression, ce qui constitue, étant donné le fort accroissement démographique et celui non moins important de la consommation, un problème très grave sur les deux plans économique et politique, car l'insuffisance de la production agricole entraîne pour ces pays non seulement un écoulement permanent des devises, mais une dépendance politique vis-à-vis des pays qui leur vendent les denrées alimentaires dont ils ont besoin.

I. Place de l'agriculture maghrébine avant et après l'Indépendance

Une agriculture jadis excédentaire

Pendant toute la période coloniale l'économie maghrébine était fondée essentiellement sur l'agriculture. La part de l'industrie et des services était très faible; les structures socio-

*) Dieser Aufsatz stellt eine von Herrn Professor Dr. P. FRANKENBERG überarbeitete und gekürzte Fassung des ursprünglichen Manuskriptes dar.

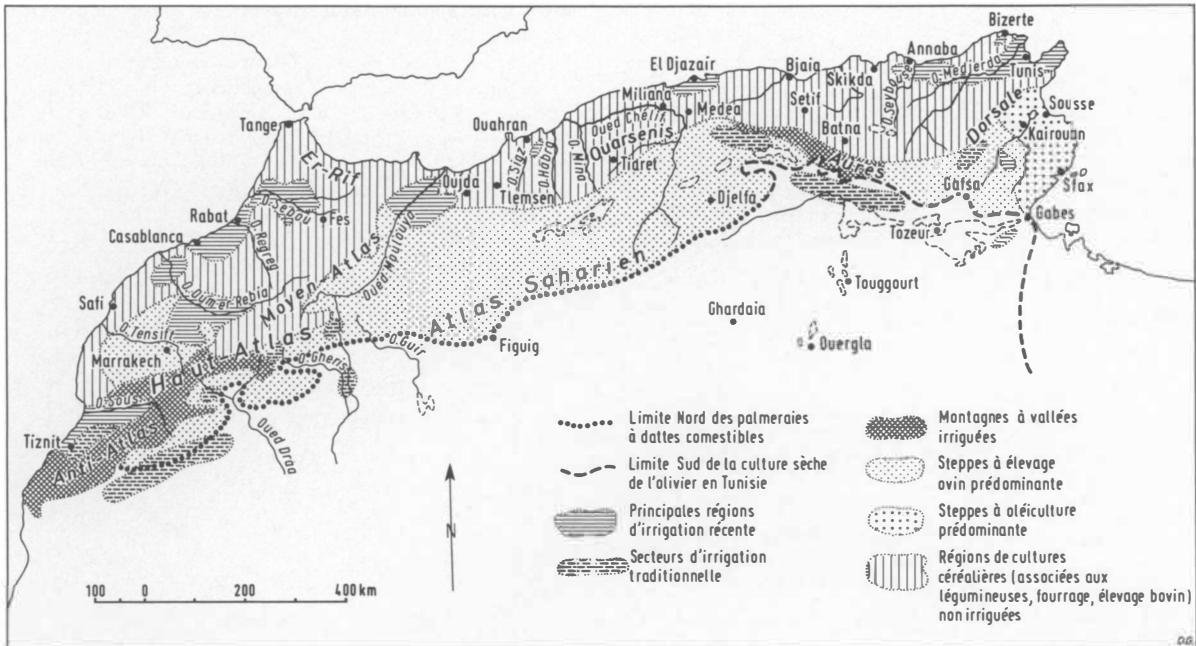


Fig. 1: Les grandes régions agricoles du Maghreb

professionnelles traduisaient d'ailleurs fidèlement ce déséquilibre: c'est ainsi qu'en Algérie la population active agricole représentait en 1960 67% de la population active totale, au Maroc 63%, et en Tunisie 56% (*Banque Mondiale* 1981).

L'agriculture était aussi une activité essentielle pour les européens implantés au Maghreb. Au Maroc, les Européens produisaient à la veille de l'Indépendance 51% du blé tendre, la quasi totalité du vin; leurs cultures maraîchères s'étendaient à 22% de la superficie consacrée à ces cultures (AYACHE 1956); en Tunisie la majeure partie du blé tendre et du vin était produite par les colons européens, ainsi que la moitié du blé dur et de l'huile d'olive, la plus grande partie des primeurs et des fruits à noyaux (PONCET 1961). En Algérie, les étrangers exploitaient en 1960 2700 000 hectares de terres représentant 38% des terres cultivées du pays et ils jouaient

un rôle prépondérant dans les principales productions agricoles du pays (céréales, vin, fruits, primeurs, tabac, betteraves à sucre etc.). Cette importance du secteur agricole se traduisait aussi dans la structure des échanges extérieurs de trois pays, comme le montre le tableau ci-dessous (Tab. 1).

Ainsi nous constatons d'une part la prédominance des produits alimentaires et des matières premières aux exportations, des produits manufacturés aux importations, ce qui est caractéristique pour une économie du type primaire et, d'autre part, le fait qu'aucun des trois pays du Maghreb n'a une balance commerciale des produits agricoles déficitaires. Maroc, Algérie et Tunisie vendent en 1956 nettement plus de denrées alimentaires qu'ils en achètent. En Algérie, en particulier, les deux tiers des exportations portent sur les produits agricoles, et pour le Maroc près de la moitié. Mais il est à noter que, malgré l'importance qu'occupe l'agriculture dans l'économie des trois pays du Maghreb, ceux-ci sont devenus à la fin de l'époque coloniale des importateurs d'une quantité relativement importante de produits agricoles. Ceux-ci représentent près du tiers des importations totales de la Tunisie et plus du quart de celles du Maroc et de l'Algérie. Cette évolution inquiétait déjà les observateurs qui ne se doutaient pas alors qu'elle allait déboucher sur la grave situation qui prévaut aujourd'hui.

Tableau 1: Valeur (en milliards de francs) et pourcentages des principaux groupes de produits échangés avec les pays étrangers en 1956

	Maroc %	Algérie %	Tunisie %
Exportations			
Produits alimentaires	47,5	48,1	100,8
Matières premières et demi-produits	57,4	48,3	43,1
Produits finis	4,2	3,6	6,2
Importations			
Produits alimentaires	39,6	25,5	70,5
Matières premières et demi-produits	45,1	29	69,2
Produits finis	70,8	45,5	132,9

Des importations de plus en plus importantes des produits alimentaires de base

L'une des caractéristiques principales de la production agricole du Maghreb a toujours été sa variabilité interannuelle

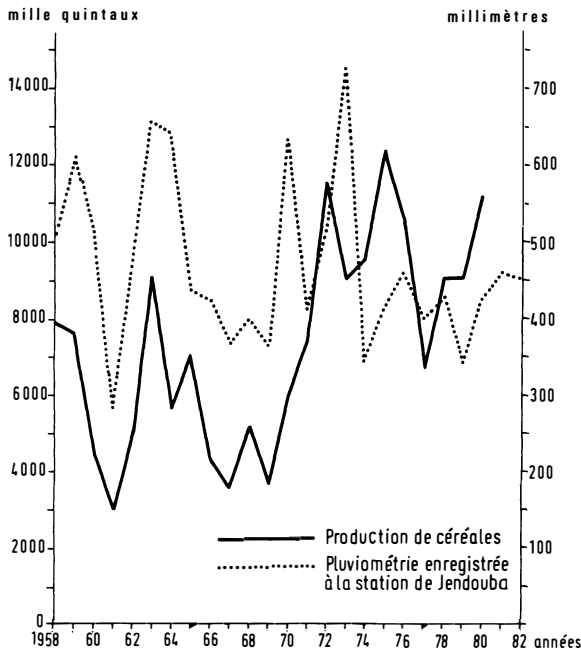


Fig. 2: Pluviométrie et production de céréales en Tunisie (Station Jendouba)

qui est liée étroitement aux fluctuations climatiques et plus particulièrement aux variations pluviométriques (Fig. 2). Les cultures les plus sensibles à ces variations sont celles qui sont cultivées en sec: essentiellement le céréales, les cultures fourragères, les légumineuses et les oliviers. Le tableau 2 peut illustrer les étroites relations de la production des céréales en Tunisie avec la pluviométrie de la station de Jendouba. On voit de basses récoltes à la fin de la décennie après 1960 et de hautes récoltes au début de la décennie suivante. D'une année à l'autre les rendements et la production peuvent varier du simple au double et parfois au triple.

A cette variabilité qui est une donnée permanente du climat et de la production agricole du Maghreb s'est ajouté depuis l'Indépendance un accroissement très important de la consommation (Tab. 2).

Par contre, la production a été très insuffisante. L'indice de la production agricole totale par habitant de l'Algérie (indice 100 en 1969-71) est tombé à 84 en 1981; celui du

Tableau 2: Evolution de la consommation des produits alimentaires (en kg et par tête d'habitant) en Tunisie

Produits	1966	1980	Augmentation (%)
Céréales	147,0	188,0	28
Huiles	15,5	18,5	19
Viande	13,0	18,5	42
Poisson	4,3	5,4	26
Légumes	87,7	128,0	46
Fruits	37,5	56,7	51

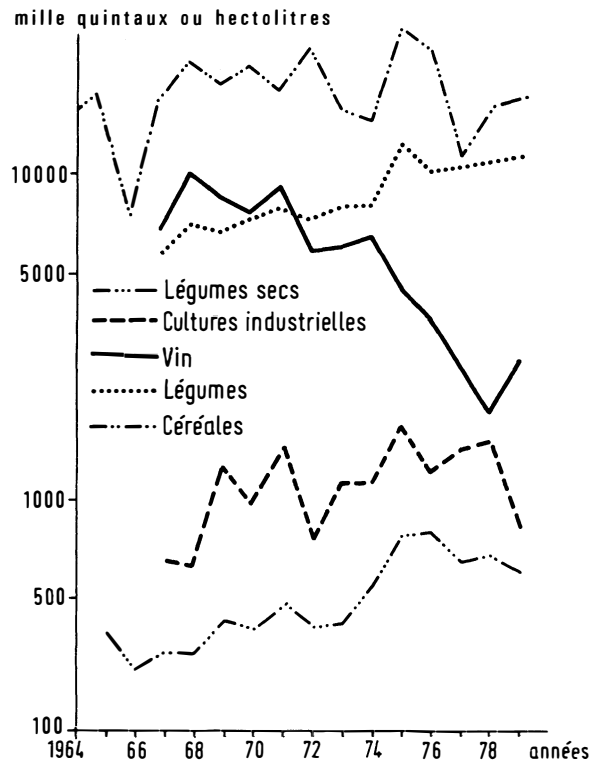


Fig. 3: Evolution des principales productions agricoles en Algérie Source: G. MUTIN 1980

Maroc à 75 (*Annuaire F.A.O.* 1981). Quant au taux annuel de croissance de la production agricole, il a été au cours de la dernière décennie (1970-79) dérisoire en Algérie (0,6%, négatif au Maroc (-0,3%) et faible en Tunisie (5,1%) (*Banque Mondiale* 1981).

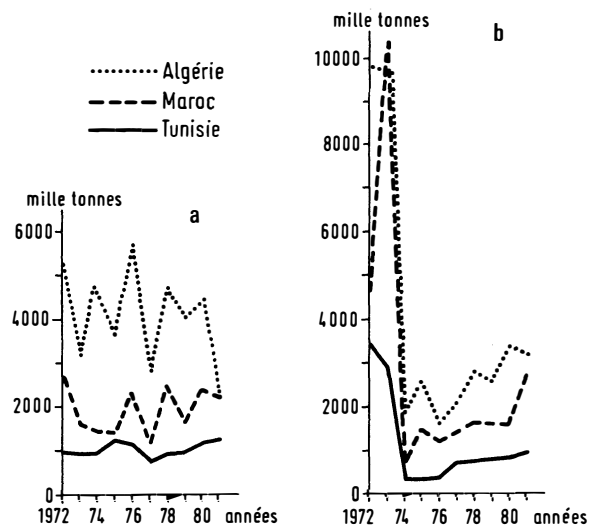


Fig. 4: Evolution de la production céréalière (a) et des importations de céréales (b) au Maghreb

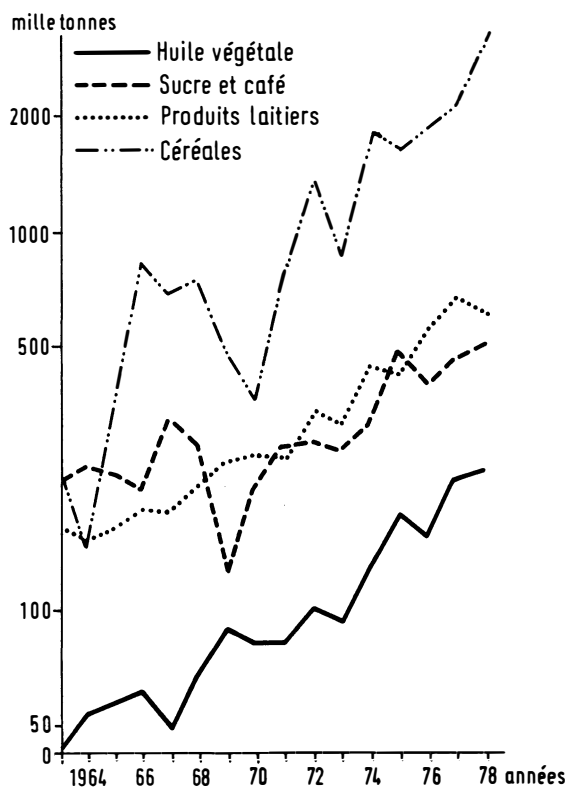


Fig. 5: Evolution des importations de quelques produits alimentaires en Algérie

Source: G. MUTIN 1980

En Algérie on peut constater une tendance légère vers l'augmentation des rendements des récoltes des légumes mais non des céréales ou des cultures industrielles. La décroissance de la production du vin est causée par la décroissance des surfaces des vignobles (Fig. 3).

Dès lors le Maghreb est obligé d'importer des quantités de plus en plus importantes de produits alimentaires; ces importations – surtout de céréales – atteignent des volumes considérables par année sèche; c'est ainsi qu'à la suite de la sécheresse au cours de la campagne agricole 1980–81 où le déficit pluviométrique a été en moyenne 40%; le Maroc a été obligé d'importer près de 30 millions de quintaux, ce qui correspond à un doublement des importations marocaines évaluées à 15–17 millions de quintaux par an en temps normal (Fig. 4).

A l'exclusion des produits tropicaux que le climat du Maghreb ne permet pas de cultiver, le Maghreb importe essentiellement des denrées alimentaires de base: en premier lieu des céréales, de l'huile (l'Algérie en particulier), du lait et de ses dérivés, de la viande et du sucre (Fig. 5). On peut d'une manière analogue constater l'augmentation de ses importations.

Le Maroc a certainement fait de gros efforts pour accroître sa production nationale de sucre qui atteint aujourd'hui 352 000 tonnes, mais pour couvrir ses besoins il doit importer

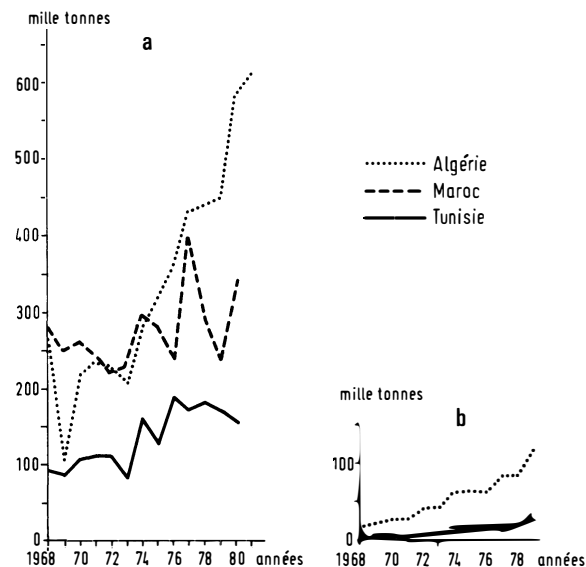


Fig. 6: Evolution des importations de sucre (a) et de lait (b) au Maghreb

une quantité presque équivalente (311 480 t en 1981), tandis que l'Algérie et la Tunisie dont la production nationale est négligeable importent la quasi totalité du sucre qu'elles consomment (respectivement 610 000 et 191 000 tonnes – Fig. 6).

Ce qui est plus inquiétant c'est l'incapacité dans laquelle se trouvent les trois pays à atteindre l'autosuffisance en céréales. Celles-ci constituent la base fondamentale de l'alimentation maghrébine dans laquelle les hydrates de carbone jouent un rôle essentiel. En outre, dans le passé et plus précisément avant l'Indépendance, les trois pays étaient – surtout pendant des années humides – exportateurs de céréales. Les importations ont atteint en 1981 58% de la consommation totale de l'Algérie, 56,2% de celle du Maroc, et 45,5% des besoins de la Tunisie.

De 1975 à 1981, les importations de lait de la Tunisie ont doublé passant de 20 000 à 41 000 tonnes (Fig. 6) tandis que les achats de beurre de l'Algérie ont triplé au cours de la même période passant de 13 500 à 45 000 tonnes (Fig. 7). En Tunisie les achats de beurre ont augmenté faiblement tandis que les importations de beurre en Maroc ont augmenté énormément après la baisse de 1972/73.

Les achats de viande et d'oeufs s'accroissent, eux aussi d'une façon très nette, depuis quelques années, surtout les achats de l'Algérie: de 5 000 t en 1975, les importations d'oeufs de l'Algérie sont passés à 52 000 t en 1981; les importations de viande de 1 000 à 29 000 t – soit de 30 fois plus – au cours de la même période.

Malgré les conditions climatiques très favorables à la production d'huiles végétales méditerranéennes (huile d'olive en particulier) les trois pays achètent de l'étranger des quantités importantes d'oléagineux (261 000 t pour l'Algérie en 1981 – soit trois fois plus qu'en 1975) – 68 000 t pour la

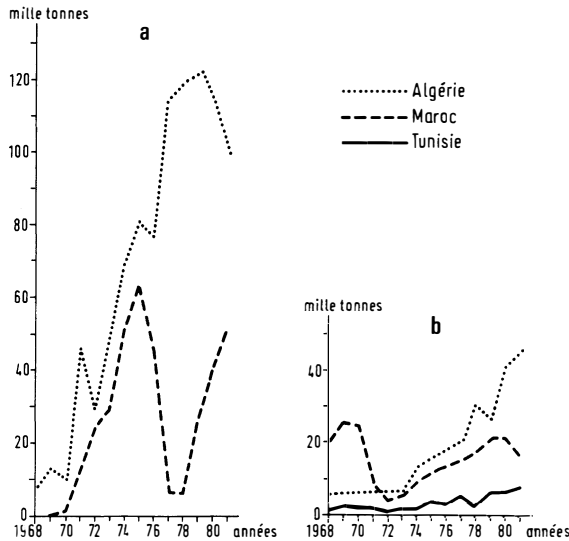


Fig. 7: Importations d'huile de colza en Algérie et au Maroc (a) et évolution des importations de beurre au Maghreb (b)

Tunisie, soit 22 fois plus qu'en 1976; 189 000 t pour le Maroc (Fig. 7).

La Tunisie, le Maroc et surtout l'Algérie importent aussi en quantités plus ou moins importantes selon les années, des légumes (pommes de terre surtout), des fruits des pays tempérés (pommes, poires) et tropicaux (bananes, ananas, cacao etc.).

Les importations algériennes de pommes de terre ont doublé de 1975 à 1981 passant de 106 000 t à 210 000 t.

L'écart entre la production algérienne couvre à peine 30% de la consommation des produits alimentaires de base, celle du Maroc et de la Tunisie 50 à 55%.

Une balance commerciale agricole déficitaire

Les pays maghrébines et surtout le Maroc et la Tunisie exportent cependant des produits agricoles. Il s'agit essentiellement d'exportations de fruits méditerranéens (agrumes, dattes), d'huile végétale (huile d'olive tunisienne), des primeurs (le Maroc essentiellement), que les pays du Maghreb écoulent – difficilement – sur les marchés de la CEE (France en particulier) en premier lieu.

Mais la place qu'occupent ces produits agricoles dans le volume et la valeur globales des exportations n'est guère

Tableau 3: Balance commerciale agricole en 1980 en milliers de dollars (Un dollar = 0,620 millimes tunisiens)

Pays	Importations	Exportations
Algérie	2 240 419	117 924
Tunisie	519 289	136 556
Maroc	931 141	602 127

Tableau 4: Balance des produits alimentaires en Tunisie (en millions de dinars tunisiens)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	Moyenne
Exportations	69,8	64,0	78,8	95,0	68,8	115,0	84,3
Importations	87,6	92,8	105,5	149,8	157,1	215,0	144,0
Déficit	-17,8	-28,8	-26,7	-54,8	-88,3	-100,0	-59,7

importante. L'Algérie, en particulier, exporte très peu de denrées agricoles. Celles-ci ne représentent plus aujourd'hui (1980) que 0,86% de la valeur totale des exportations. Quant à la part des ventes tunisiennes dans les exportations totales, elles se situent selon les années entre 6 et 9%. Des trois pays du Maghreb, seul le Maroc tire encore une partie non négligeable de ses recettes en devises de la vente des produits agricoles, celles-ci représentent presque un quart de la valeur totale de ses exportations. Le Maroc étant exclu du club des exportateurs de pétrole, les recettes provenant de la commercialisation des produits agricoles conservent dans la valeur globale de ses exportations une certaine importance.

Les trois pays du Maghreb ont une balance commerciale agricole déficitaire, comme l'indique le tableau 3, le record étant atteint par l'Algérie.

II. Une politique économique qui n'avantage pas l'agriculture

Faiblesse des investissements dans l'agriculture

Après l'Indépendance les efforts des gouvernements des trois pays du Maghreb tendirent à développer l'exploitation des ressources minières (phosphates pour le Maroc et la Tunisie) et énergétiques (pétrole et gaz pour l'Algérie, pétrole pour la Tunisie) ainsi que les infrastructures de base (routes, ports, aérodromes etc.), nécessaires à l'essor industriel et celui du tourisme, qui a connu en Tunisie puis au Maroc un développement remarquable.

C'était, donc, une politique totalement différente de celle qui prévalait à l'époque coloniale, c'était une politique fondée sur ce qu'on appelait le «pacte colonial» et qui consistait à faire des trois pays du Maghreb des exportateurs de matières premières et de produits agricoles et des acheteurs de produits manufacturés venant de la France essentiellement. Ainsi, depuis l'Indépendance l'agriculture tunisienne n'a reçu que 15,4% des investissements contre 33,7% pour l'industrie (y compris l'énergie qui détient une place essentielle) et 50,8% pour les services. Au cours de la dernière décennie (1973-81) l'agriculture tunisienne qui a reçu 18,8% des investissements entre 1962 et 1971 n'en a plus obtenu que 12,2%.

En Algérie aussi, la part de l'agriculture dans le volume total de l'investissement planifié n'a pas cessé de diminuer depuis l'Indépendance (1962). Si le plan triennal a consacré à l'agriculture 26% du total des investissements, le premier plan quadriennal (1970-73) ne lui a réservé que 15% et le 2e plan quadriennal (1974-77) 11% seulement. Il est à remarquer

que ces investissements ont profité essentiellement aux exploitations du secteur étatique. D'après MUTIN (1980) le volume des crédits accordés aux agriculteurs privés qui s'élevait à 120-130 millions de Dinars algériens avant 1970 est passé à «45 millions en 1971; 22 en 1972 et 10 à 12 millions entre 1973 et 1978».

Au Maroc, l'agriculture a bénéficié depuis 1965 d'investissements publics plus importants (30 à 40%), mais ces investissements ont été dirigés essentiellement vers le secteur hydraulique, et plus particulièrement vers la grande hydraulique: construction des barrages, aménagement de près de 500 000 hectares de périmètres irrigués. Mais le secteur qui a ainsi profité de la plus grande partie des crédits publics ne représentent qu'une infirme partie (7 à 8%) de l'espace agricole marocain.

La dépréciation des prix agricoles

La politique des prix agricoles pratiquée par les gouvernements maghrébins n'a pas été particulièrement favorable aux agriculteurs. C'est, en fait, une politique qui découle de la volonté des Pouvoirs Publics de favoriser par tous les moyens les secteurs secondaire et tertiaire non seulement en y injectant massivement des capitaux publics et privés – nationaux et étrangers – mais en opérant des transferts de richesses des campagnes vers les villes, du secteur agricole vers les secteurs secondaire et tertiaire par une pression sur les prix des denrées agricoles. Mais le maintien des salaires bas ne peut durer sans risques de graves conflits sociaux, sans une politique des produits alimentaires à bas prix. Dès lors, les gouvernements firent tout pour empêcher que ces prix ne soient ajustés au niveau des prix internationaux ou indexés sur ceux des produits industriels.

C'est ainsi qu'en Algérie, alors que les prix des céréales restaient stables entre 1969 et 1975 et que ceux des fruits et légumes baissaient, les prix du matériel agricole augmentaient de 37% et ceux des «instruments» (engrais, pesticides etc.) de 40 à 50%. En même temps le salaire des ouvriers agricoles augmentait de 55% (MUTIN 1980).

Depuis 1975, le gouvernement algérien a redressé la barre en augmentant le prix des céréales, des légumes secs, des fruits, des légumes etc. Mais dans la conjoncture d'inflation galopante l'évolution des prix des denrées agricoles à la production ne suit guère celle des prix des produits industriels et plus particulièrement du matériel agricole.

La dépréciation des prix agricoles eut de graves conséquences: déstabilisation de la population active travaillant dans l'agriculture, affaiblissement des capacités d'autofinancement des exploitations et plus particulièrement ceux du secteur socialiste dont la majorité traîne encore des déficits plus ou moins importants.

En Tunisie la même politique a eu les mêmes effets. Alors que l'indice (sur la base 100 en 1961) des prix de gros des produits agricoles en 1979 s'établissait à 170, celui des prix industriels s'élevait à 265,3 (BELHADY 1981). La dépréciation des produits agricoles entre 1961 et 1979 «se situe entre 94% et 55% selon les produits» (BELHADY 1981).

Mais les plus dévalorisées sont les denrées agricoles de base, à savoir les céréales, les produits de l'élevage (viande et surtout lait) et en Tunisie, l'huile d'olive dont les prix sont fixés par les Pouvoirs Publics et qui n'obéissent pas à la loi de l'offre et de la demande.

Les effets négatifs de la réorganisation des structures agricoles

Après l'Indépendance les gouvernements des trois pays du Maghreb devaient assumer le lourd héritage des terres laissées par les colons: 700 à 800 000 hectares en Tunisie; 2 700 000 hectares en Algérie, un million d'hectares au Maroc. La prise en charge de ces terres, parmi les plus fertiles et les mieux équipées du pays ne fut guère facile.

L'Algérie préfère en faire des domaines autogènes et des coopératives d'anciens Moujahidines (Combattants) (CPAM) qui s'étendent sur 2 130 000 hectares, la Tunisie des Coopératives, des agro-combinats et des fermes-pilotes; quant au Maroc, le passage des terres coloniales aux mains des marocains se fit progressivement et les terres ainsi récupérées furent soit attribuées (les terres «bour», en culture sèche) à des agriculteurs qui furent appelés à constituer des coopératives, soit prises en charge (les terres irriguées) par l'Etat puis depuis 1972, confiées à une Société privée, «la Société de Développement Agricole».

L'Algérie poussant à la socialisation une grande partie du secteur agricole mit à l'ordre du jour, en 1972, la «Révolution Agraire»: les terres communales auparavant exploitées par des agriculteurs privés furent nationalisées, puis en 1973, ce fut le tour des terres des grandes propriétaires et de ceux qui, exerçant d'autres professions, n'exploitent pas directement leurs terres. Au total les terres de la «Révolution Agraire» s'étendent sur quelques 1 400 000 hectares et sont mises en valeur par des paysans groupés en coopératives.

La phase de mise en place des nouvelles structures a été généralement catastrophique sur le plan de la gestion, de la productivité, de la conservation et de l'entretien des équipements et infrastructures héritées de la période coloniale.

En Algérie le secteur socialiste, souffre encore de la longueur des circuits administratifs qui doivent repercuter les décisions à travers les multiples organes d'exécution. Il connaît aussi des fréquentes pénuries d'engrais, des semences, des moyens de financement qui rendent toute gestion correcte des exploitations très difficile, sinon impossible. Ces blocages ont naturellement des conséquences très fâcheuses sur le volume de la production. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: conséquence directe de l'expérience des coopératives (1963-1969) le taux annuel moyen de croissance de l'agriculture tunisienne a été 2% entre 1960 et 1970. En Algérie, il a été 0,4% seulement, puis de 1970 à 1979 il n'a atteint que 0,6% (*Banque Mondiale* 1981).

La production céréalière, en particulier, a durement ressenti les effets des bouleversements des structures agricoles; en Tunisie, la récolte de blé tendre par exemple qui atteignait presque 2 millions quintaux à la veille de l'Indépendance était tombée à 500 000 quintaux en moyenne au cours de la décennie 70; en Algérie la production de blé – dur

Tableau 5: Rendements des céréales (Qx/ha)

	19	61-65	69-71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81
Algérie	6,24	6,14	8,52	5,65	5,54	4,53	6,91	4,11	8,08	5,61	7,81	7,36	7,36
Tunisie	9,07	6,34	6,44	5,78	6,24	8,59	6,22	5,22	6,08	5,97	9,15	9,72	9,72
Maroc	8,20	9,26	11,20	7,39	10,51	8,87	11,93	5,94	9,95	9,26	10,12	9,13	9,13

Source: Annuaire FAO

et tendre – qui comportait 12 354 000 quintaux en 1965 s'établissait à 10 910 000 quintaux en 1974 et 8 270 000 quintaux en 1977.

Au Maroc, la chute de la production céréalière n'est pas aussi spectaculaire, mais le secteur des agrumes qui était en très grande partie détenu par les européens a particulièrement souffert. »En 1972, en effet, les vergers (marocains) avaient perdu une grande partie de leur productivité à la suite d'une mauvaise gestion. Après le Dahir du 2 Mars 1973 qui a décrété la reprise des terres privées appartenant aux colons étrangers, nous avons trouvé cette seconde génération de vergers dans le même état que la première sauf quelques exceptions. Dans les deux cas, la Société de Développement Agricole a rencontré de graves problèmes pour redresser le patrimoine (Interview de Monsieur ABDALLAH LAHLOU, Directeur General de la Société de Développement Agricole à Sophie Bessis: Afrique – Agriculture, Juillet 1976).

III. Une agriculture peu productive

Faiblesse des rendements et imperfection des techniques

Le mal dont souffre l'agriculture maghrébine est, dans la quasi totalité des secteurs, la faiblesse des rendements. Cette faiblesse est sans aucun doute liée en grande partie aux conditions climatiques que nous avons déjà évoquées; les variations pluviométriques ont une influence directe sur les rendements et le volume de la production dans les régions des cultures sèches qui s'étendent à 90-95% de l'espace agricole maghrébin.

Lorsque des facteurs socio-économiques destabilisants (bouversements des structures agricoles, changement de système ou de politique économique, baisse des revenus agricoles etc.) se combinent à ces facteurs défavorables d'ordre naturel, les rendements céréaliers diminuent très sensiblement et atteignent parfois des niveaux catastrophiques: c'est ce qui est arrivé par exemple en Tunisie entre 1965 et 1969, lorsqu'aux effets perturbants de la réforme des structures agricoles sont venus s'ajouter ceux d'une sécheresse prolongée qui est terminée par les inondations désastreuses de 1969.

La combinaison des facteurs politiques, économiques, sociaux, dont on a évoqué les aspects ci-dessus et des facteurs climatiques souvent défavorables cumulent leurs effets avec ceux d'un système de production à caractère souvent extensif: la céréaliculture dans les trois pays du Maghreb est prati-

quée selon un système de rotation biennale céréales-jachères qui laisse improductif 30 à 50% des terres qui sont vouées à la céréaliculture (celle-ci s'étant à 50-60% des terres cultivables).

Cette jachère est laissée souvent morte chez les petits exploitants qui l'utilisent comme parcours pour le bétail. Les gros exploitants préfèrent, eux, la »préparer« – pour les céréales de l'année suivante – en la labourant fréquemment et en la débarrassant de ses mauvaises herbes. Une faible partie (10 à 20%) des laissées en jachère sont valorisées par des cultures fourragères ou des légumineuses.

D'après le tableau 5 on voit la détresse de la céréaliculture maghrébine, surtout si on la compare à celle des pays comme ceux de l'Europe occidentale où les rendements en céréales atteignent ou dépassent 30 à 40 quintaux l'hectare.

En arboriculture sèche la situation est à peine meilleure. L'arbre qui occupe les plus grandes superficies est l'olivier, surtout en Tunisie qui est le 5^e producteur d'huile d'olive du monde et le premier exportateur. Ce pays a fait un effort considérable pour développer l'oléiculture dans les régions qui n'ont pas de vocation céréalière comme les Basses et les Hautes Steppes, voire aussi les régions prédésertiques (plaine de Zarzis). On a encouragé aussi la culture de l'olivier dans la zone tellienne où de vastes plantations ont été créées sur les glacis encroûtés et les versants montagneux dénudés. Cet effort aurait pu porter plus de fruits si les méthodes et les techniques d'exploitation étaient plus perfectionnées. Au lendemain de la liquidation du système coopératif en 1969, les jeunes plantations créées par les coopératives ont été laissées à l'abandon et plusieurs d'entr'elles ont déperé.

Près de 15% des plantations tunisiennes d'olivier sont enfin frappées de senescence surtout celles de la région du Sahel de Sousse où l'âge moyen des oliviers est de 50 ans. Leur productivité est dérisoire et la situation foncière inextricable, à cause du problème de l'indivision ne facilite guère le renouvellement d'une «forêt» d'oliviers qui date des temps les plus reculés de l'Histoire.

En Algérie, peu d'actions ont été entreprises pour développer l'oléiculture qui pourrait être à sa place dans les régions telliennes du Constatinois aux paysages aujourd'hui désespérément nus. Quant aux oliviers de Kabylie, à moitié sauvages, ils ne sont pas plus productifs que ceux des vieilles plantations des régions de Marrakech, de Taza ou de Fès (régions qui totalisent près de 60% de l'oliveraie marocaine).

Le Maroc, contrairement à l'Algérie, a fait un effort sérieux pour développer l'oléiculture, mais les carences de nature technique, analogues à ceux que l'on a évoqué pour la

Tunisie, ne permettent pas d'améliorer sensiblement les rendements qui restent bas dans les trois pays. Ainsi l'olivier qui couvre actuellement, en Tunisie, une superficie d'environ 1,4 millions d'hectares, soit le tiers des terres labourables n'intervient que pour 13% du produit agricole brut tunisien. La production par arbre et par an comporte en moyenne la moitié de celle en Espagne ou en Italie. Dans ce pays, ainsi qu'en Algérie, vieillissement et insuffisance de l'eau d'irrigation, forte densité à l'hectare, insuffisance de la fertilisation et des traitements contre les parasites sont aussi responsables de la faible productivité des plantations d'agrumes et d'autres arbres fruitiers (grenadiers, abricotiers, pêchers, figuiers etc.). Le rendement des plantations d'agrumes tunisiennes comporte à peine 13 tonnes par hectare et celui des plantations algériennes ne dépasse guère 10 quintaux.

Les autres espèces d'arbres fruitiers à noyaux ou à pépins ont connu depuis l'Indépendance une extension très sensible en superficie (en Algérie, par exemple, celle-ci est de 17 000 à 100 000 hectares), mais la production connaît des limites imposées par les faibles disponibilités en eau, la pénurie de moyens de financement et souvent aussi une gestion irrationnelle (secteur socialiste).

L'élevage

Nulle part, peut être, dans le secteur agricole maghrébin, le retard n'est aussi patent que dans celui de l'élevage. Celui-ci reste dans son ensemble une activité très extensive. L'écrasante majorité du troupeau bovin et ovin vit des parcours de fortune (herbe des fossés, des bords et des lits d'oueds, maquis montagnaux etc.). Les cultures fourragères occupent une très faible partie de l'espace agricole bien que l'élevage fournisse 30 à 40% du produit agricole total des trois pays. La quasi totalité des cultures fourragères sont pratiquées dans les régions humides du Tell (en Algérie et en Tunisie) et atlantiques au Maroc. Dans les vastes régions steppiques et subdésertiques où l'élevage (ovin, caprin et camelin) joue un rôle essentiel dans l'économie, les fourrages occupent des superficies très faibles, essentiellement dans les secteurs irrigués (oasis). Mais même dans les régions humides, les rotations culturales, à base de céréales, qui intègrent les fourrages (graminées, comme l'avoine, ou légumineuses comme les fèves ou la luzerne) réservent à ceux-ci une faible place (5 à 10% des superficies emblavées). Les cultures fourragères sont la conséquence, essentiellement, de la grande exploitation privée ou étatique qui dispose suffisamment d'espace pour en réserver une partie aux fourrages, et la production d'aliments concentrés pour le bétail qui s'est développée ces dernières années, profite surtout à l'aviculture industrielle. La petite exploitation qui utilise la quasi totalité des terres dont elle dispose pour faire des cultures vivrières est dans l'impossibilité de produire des fourrages en quantités suffisantes et par conséquent de nourrir correctement son bétail. Or, la majorité du troupeau ovin appartient à de petits exploitants disposant de peu de terres, ou n'en possédant pas

du tout: en Tunisie, 84% des bovins appartiennent à des exploitants de moins de 20 hectares.

Un potentiel hydraulique sous-utilisé et un environnement dégradé

L'une des conditions de l'intensification des systèmes de production agricole dans les pays à longue saison sèche est la mobilisation des ressources hydrauliques (cours d'eau, nappes d'eau souterraines) pour l'irrigation et l'utilisation du sol par les cultures tout au long de l'année.

Les deux pays du Maghreb qui ont déployé le plus d'efforts pour développer l'irrigation depuis l'Indépendance, sont le Maroc et la Tunisie. En Algérie, au contraire, non seulement il n'y a pas eu d'extension de terres irriguées, mais la superficie de ces terres a régressé passant de 335 000 hectares en 1973 à 300 000 hectares en 1979. «Cette situation est due à l'insuffisance des superficies sous irrigation, à la perte des terroirs irrigués et à la disparition de superficies irriguées en raison d'un mauvais drainage» (MUTIN 1980, p. 62).

Au Maroc, et en Tunisie, il n'en est guère de même: les superficies irriguées sont passées au Maroc de 65 000 ha en 1956 à 500 000 ha en 1981 et en Tunisie de 65 000 à 150 000 hectares. Les ressources hydrauliques de la Tunisie sont beaucoup plus limitées que celles du Maroc. Cette extension des «périmètres» irrigués a permis un remarquable développement des cultures maraîchères, industrielles, fourragères, et, dans une moindre mesure de l'arboriculture fruitière. Il n'est pas moins vrai, cependant, que ni le taux d'utilisation des infrastructures, et des installations hydrauliques, ni la productivité des systèmes de production ne sont à la mesure des énormes investissements consentis dans ce secteur.

Conclusion

Les campagnes maghrébines traversent à l'heure actuelle une grave crise dont les manifestations sont multiples. Elle a pour conséquence d'altérer le dynamisme de ces campagnes, d'affaiblir leurs forces productives. La population active agricole vieillit visiblement, car les jeunes ne veulent plus travailler la terre. En Algérie, par exemple, l'âge moyen des agriculteurs est 40 ans, alors que celui de la population occupée est 34 ans. En Tunisie, et au Maroc, on constate la même évolution accélérée par la scolarisation, l'émigration vers les pays étrangers et l'urbanisation.

Pour rétablir l'équilibre entre les différents secteurs de l'activité économique du Maghreb et arrêter la détérioration de la situation dans l'agriculture, il faut que celle-ci devienne aux yeux des Pouvoirs Publics, la priorité des priorités au niveau des choix économiques. Il faut que les produits agricoles qui n'obéissent pas à la loi de l'offre et de la demande soient sensiblement revalorisés et que les revenus des agriculteurs soient ajustés au niveau des revenus de l'industrie et des services. Il faut, en un mot que l'agriculture retienne à la

campagne non seulement les vieux et les gens peu instruits ou analphabètes, mais aussi des techniciens d'un haut niveau, qui doivent trouver avantage à y travailler et à y investir.

Littérature

Annuaire F. A. O. de la production agricole, Vol. 35, 1981.

Annuaire F. A. O. du Commerce, Vol. 39, 1981.

AYACHE, A.: Le Maroc. Editions Sociales. Paris 1956.

Banque Mondiale: Rapport sur le développement dans le monde en 1981. Washington D. C. Août 1981.

BELHADY, A.: Le programme de développement rural. Illusions et réalités. *Revue Tunisienne de Géographie*, n° 7, 1981.

BEN ROMDHANE, M.: La Question agraire en Tunisie. *Géographie et Développement*, n° 3, Mars 1981.

Ministère du Plan et des Finances: VIe. Plan de Développement Economique et Social 1982-1986. Agriculture et Pêche, 1982.

MUTIN, G.: Agriculture et Dépendance alimentaire en Algérie. *Maghreb-Machrek* Oct.-Nov.-Déc. 1980, n° 90.

PONCET, J.: La colonisation et la production européenne en Tunisie depuis 1881. Paris, La Haye 1961.

BERICHTE UND MITTEILUNGEN

FORMEN DER LÄNDLICHEN ABWANDERUNG IN DER TÜRKEI

Mit 1 Abbildung und 3 Tabellen

ERNST STRUCK

Summary: Types of rural out-migration in Turkey

Rural out-migration was studied by fieldwork in the area of today's maximum out-migration in the transition area from inner Anatolia to eastern Anatolia. The development of rural out-migration can be characterized by four migration-types: (i) "exploration-migration" (until 1950), (ii) "seasonal-migration" (until 1960), (iii) "mass-migration" (1960 till today), (iv) "marriage-migration" (1975 till today).

After the "explorational phase" all further migration was induced by family ties and communication flows between the migrants and the village households. The out-migration was always prepared by the former migrants, who provided jobs and dwellings for those who followed. These strong linkages are reflected in "marriage-migration", which means an important intensification of "mass-migration". Women get married to former villagers who now live in the cities. Target-migration (Direktwanderung) was distinguished from step-wise migration (Etappenwanderung) by the decision-making procedure of the migrant household.

The homogeneous migration behaviour after the first phase of "exploration-migration" is the basis for the concept of "interrelation-migration" (Beziehungswanderung). "Interrelation-migration" is one reason for the low participation in step-wise migration and the growing female out-migration rates.

Den Wanderungsvorgängen in der Türkei ist bisher kaum Beachtung geschenkt worden. Da eine Migrationsstatistik fehlt, liegen nur indirekte Analysen der Binnenwanderung vor¹⁾ (TÜMMERTEKİN 1968, 1977-78, 1979-80; RITTER 1972; TEKÇE 1975 u. a.). Diese Untersuchungen können jedoch weder Auskunft über die ländliche oder städtische Herkunft der Migranten noch über die Wanderungsabläufe selbst geben. Ebenso wenig sind die Studien zur Gastarbeiterwanderung diesen Fragen nachgegangen (u. a. ABADAN-UNAT et al. 1976; JURECKA, WERTH 1980; WAGENHÄUSER 1981). Nur einige türkische Dorfuntersuchungen enthalten Hinweise auf Migranten und ihre Wanderungsgeschichten (z. B. AKKAYAN 1979).

Wie in den meisten Entwicklungsländern, die sich in der industriellen Aufbauphase befinden, haben sich auch in der Türkei umfangreiche Wanderungsströme zwischen dem

¹⁾ Als Grundlage dient die Geburtsprovinzstatistik, die eine Abweichung des Aufenthaltsortes zum Erhebungszeitpunkt (De-Facto-Zählung im Abstand von fünf Jahren) vom Geburtsort auf Provinzbasis angibt. Eine zuverlässige Statistik über die natürlichen Bevölkerungsbewegungen gibt es nicht.